

Apprentis : des améliorations à venir

Vendredi, Farida Boudaoud, conseillère régionale déléguée à l'apprentissage, a passé la matinée au CFAI de Beauraupaire. Sa visite avait plusieurs objectifs : tout d'abord prendre connaissance du site et voir sur le terrain de quelle façon ont été utilisées les subventions attribuées à l'établissement pour la réalisation de différents travaux d'aménagement.

C'était également pour l'élue l'occasion de s'entretenir avec l'équipe de direction et les élèves et de prendre en compte les projets de modernisation que le centre envisage pour les années à venir.

Compte tenu de sa situation géographique en Isère et de l'éloignement des autres CFA, Beauraupaire devrait pouvoir accueillir un nombre d'apprentis plus important que l'effectif actuel. Il serait nécessaire pour cela que le centre puisse s'agrandir et procéder au regroupement de certains ateliers, tel celui d'électrotechnique actuellement éclaté entre le rez-de-chaussée et le 3^e étage, en fonction des différentes sections concernées.

Tous ces projets, qui recueillent l'assentiment de la municipalité, et dont le coût se situe entre 1,5 et 2 millions d'euros, demandent évidemment des aides, auxquelles le conseil régional devrait pouvoir participer.

Farida Boudaoud s'est montrée très favorablement impressionnée par le site. « Il est rare de voir un CFA implanté dans des bâtiments qui ont une âme comme c'est le cas ici. Il me semble essentiel de la conserver et de l'améliorer. Le sérieux qui se dégage de l'établissement et le bien-fondé des projets envisagés m'incitent fortement à leur apporter mon soutien. »



Les élèves et le personnel du centre de formation d'apprentis de l'industrie ont reçu vendredi la visite de Farida Boudaoud, conseillère régionale déléguée à l'apprentissage. Elle était notamment accompagnée par Philippe Mignot, maire de Beauraupaire et également conseiller régional.



« Il est rare de voir un CFA implanté dans des bâtiments qui ont une âme », a déclaré la conseillère régionale, à l'issue de la visite du CFAI.



Une évolution constante

Convaincue que l'apprentissage favorise l'insertion professionnelle des jeunes, la chambre syndicale de la métallurgie procède depuis 1963 à son développement dans les entreprises. Depuis sa création, l'établissement de Beauraupaire est en évolution constante, tant en nombre de sections que d'apprentis formés. Aujourd'hui ils sont plus de 250 à acquiescer les connaissances nécessaires à l'obtention d'un diplôme, de niveau 5 (CAP ou BEP) ou de niveau 4 (bac pro), dans les domaines de l'électrotechnique, de la maintenance, de l'usinage et de la chaudronnerie. Leur formation est également axée sur le savoir être et les capacités à s'intégrer dans le milieu industriel.

L'utilisation des aides

Dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, en particulier de la généralisation du parcours bac pro sur trois ans, l'établissement a la volonté de maintenir une offre de niveau 5, par la mise en œuvre de nouveaux CAP en électrotechnique, chaudronnerie et mécanique. Dans ce contexte, l'augmentation du nombre de groupes à former a nécessité la construction de trois salles de cours supplémentaires. Dans le cadre d'une démarche écoresponsable, le tri, la gestion et la valorisation des déchets, ainsi que l'utilisation d'éclairages à faible consommation ont été pris en compte. Le coût de ces travaux s'est élevé à 350 000 euros, dont 50 % pris en charge par la Région.